

CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

ASSURANCE

Le responsable de l'enfant doit vérifier que sa responsabilité civile chef de famille ou multirisques habitation ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et, le cas échéant, souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

RESPONSABILITÉ

La Ville de Belfort n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. Elle est responsable de l'enfant porté présent.

Elle décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant.

La Ville de Belfort ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les installations sportives.

RÈGLEMENT

Celui-ci peut s'effectuer en espèces, carte bancaire, chèque bancaire ou postal à l'ordre du Trésor Public. Pour les règlements en espèces, il est conseillé de faire l'appoint.

ATTENTION

La Ville de Belfort se réserve le droit d'annuler ou de modifier ses programmes en cas d'effectifs insuffisants et de n'accepter les inscriptions que dans la limite des places disponibles.

Les enfants doivent avoir l'âge révolu pour s'inscrire à l'activité.

Seule une annulation pour raison médicale ou accidentelle (certificat médical à l'appui) donnera droit à un remboursement

COVID-19

Toutes nos activités sont organisées dans le respect des protocoles et règles de sécurité sanitaires. Les activités sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution des protocoles sanitaires.

Le paiement en carte bancaire sans contact est à privilégier lors de l'inscription.

activités sportives proposées par la Ville de Belfort

INSCRIPTIONS

PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE

- **MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020 DE 8 H À 17 H**
Gymnase le Phare, rue Koepfler - Esplanade du fort Hatry à Belfort
- **PUIS À PARTIR DU JEUDI 10 SEPTEMBRE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS** à la Direction des sports, 4 place d'armes (2^e étage) 03 84 54 24 06.
- Pièces à fournir impérativement au moment de l'inscription :
 - Pour le calcul du tarif, se munir du numéro allocataire de la CAF du Territoire de Belfort
 - Pour le centre plein air, se munir de l'attestation préalable à la pratique d'activités nautiques : disponible sur le site internet de la ville.

La Ville de Belfort organise des séances de baby gym pour les enfants de 12 à 30 mois ayant acquis la marche.

Au gymnase Denis-Diderot, les mercredis de 9 h à 10 h ou de 10 h à 11 h.

Début de l'activité mercredi 16 septembre 2020.

TARIFS POUR L'ANNÉE :

*QF1 de 0 à 470

QF2 de 471 à 730

	Écoles sportives municipales, centres sportifs, baby gym	Centre de plein air	
Belfortains	Allocataires QF 1*	10 €	30 €
	Allocataires QF 2*	20 €	40 €
	Allocataires	30 €	50 €
Non Belfortains	80 €	100 €	



BELFORT
MORDU
DE SPORT

Renseignements

Ville de Belfort
Direction des Sports
4 place d'Armes (2^e étage) - Belfort
Tél. 03 84 54 24 06
sfitsch@mairie-belfort.fr



Ne pas jeter sur la voie publique



Photos : Stéphanie Durbic, Alexandre Beehr, Benoît Créabeau©

sports à la carte 4/13 ans

SAISON

2020/2021

ACTIVITÉS
DU MERCREDI
du 16 septembre 2020
au 9 juin 2021

TCHOUKBALL
JEUX COLLECTIFS
BASKET
GYMNASTIQUE
BADMINTON
BIATHLON
HOCKEY
ATHLÉTISME
ROLLER
TROTINETTE
VÉLO
HANDBALL
ESCRIME
SPORTS COLLECTIFS
ESCALADE
MINI ACROBATES
CANOË-KAYAK
VOILE
SKI



BELFORT
MORDU
DE SPORT



ÉCOLES SPORTIVES MUNICIPALES

MERCREDI MATIN

- **4/5 ans** (enfants nés en 2016 et 2015)
LES MINIS ACROBATES*
Gymnase de l'école Victor-Hugo de 9 h 15 à 10 h 30
- **6/7 ans** (enfants nés en 2014 et 2013)
LES MINIS ACROBATES*
Gymnase de l'école Victor-Hugo de 10 h 45 à 12 h
- **6/8 ans** (enfants nés en 2014, 2013 et 2012)
ESCRIME
Gymnase Léo-Lagrange de 10 h à 11 h 30
- JEUX SPORTIFS**
Maison de quartier des Forges de 10 h à 11 h 30
- **8/10 ans** (enfants nés en 2012, 2011 et 2010)
ROLLER, TROTTINETTE, VÉLO
Rollers : prévoir son matériel (rollers, casque et protections)
Vélo et trottinette : matériel fourni
Découverte des pistes cyclables en roller, en trottinette et à vélo
En période hivernale, parcours d'habiletés et jeux.
Gymnase Roger-Serzian de 10 h à 12 h
- HANDBALL**
Gymnase Fritsch de 9 h 30 à 11 h 30.
- **9/10 ans** : (enfants nés en 2011 et 2010)
ESCALADE, DESCENTE EN RAPPEL ET SLACKLINE
Gymnase Denis-Diderot de 10 h à 12 h
- **9/11 ans** : (enfants nés en 2011, 2010 et 2009)
SPORTS COLLECTIFS
Basket-ball, handball, futsal, hockey, ...
Gymnase Michel-Bufferet de 9 h 30 à 11 h

*Développement de l'équilibre et de la motricité à travers des parcours gymniques, du cirque et de l'acrosport.

Centres Sportifs

MERCREDI APRÈS-MIDI

- **6/7 ans** (enfants nés en 2014 et 2013)
Au choix : gymnase Denis-Diderot de 13 h 30 à 15 h
ou le Phare de 15 h à 16 h 30
- Du 16/09 au 14 /10 : **JEUX COLLECTIFS**
Du 4 /11 au 16 /12 : **GYMNASTIQUE**
Du 6/01 au 3/02 : **BIATHLON**
Du 24/02 au 7/04 : **HOCKEY**
Du 28/04 au 16/06 : **ATHLÉTISME**
- RENCONTRE INTER CENTRES** les 14/10, 16/12, 3/02, 7/04 et 16/06 de 13 h 30 à 16 h 30
Transport en car assuré par la Ville de Belfort.
- **8/10 ans** (enfants nés en 2012, 2011, 2010)
Au choix : gymnase Denis-Diderot de 15 h à 16 h 30
ou le Phare de 13 h 30 à 15 h
- Du 16/09 au 14 /10 : **TCHOUK-BALL**
Du 4 /11 au 16 /12 : **BASKET BALL**
Du 6/01 au 3/02 : **BADMINTON**
Du 24/02 au 7/04 : **HOCKEY**
Du 28/04 au 16/06 : **ATHLÉTISME**
- RENCONTRE INTER CENTRES** les 14/10, 16/12, 3/02, 7/04 et 16/06 de 13 h 30 à 16 h 30
Transport en car assuré par la Ville de Belfort

Centre de Plein air

- **9/13 ans** (enfants nés en 2011, 2010, 2009, 2008, 2007)
Du 16/09 au 14/10
ACTIVITÉS NAUTIQUES
Base nautique et de plein air Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30
- Du 4/11 au 16/12
ESCALADE
Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h ou gymnase Denis-Diderot de 14 h 30 à 16 h 30
(le gymnase sera précisé courant octobre)
- Du 6/01 au 17/03
SKI ALPIN (matériel fourni)
Départ Parking C.J.Rouget-de-Lisle de 12 h 50 à 17 h 15
Prise en charge du forfait de ski par la famille : 7€ par mercredi (tarifs 2019/2020)
(L'activité peut être annulée si enneigement ou nombre d'enfants présents insuffisants)
- Du 24/03 au 7/04
ESCALADE
Gymnase Pierre-Bonnet de 14 h à 16 h
- Du 28/04 au 16/06
ACTIVITÉS NAUTIQUES
Base nautique Imier-Comte, site de l'étang des Forges de 13 h 30 à 16 h 30